



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Les hirondelles qui sont-elles ?

Nom : Hirondelle rustique
Hirundo rustica



Taille/envergure : 20 cm / 32-34 cm
Poids : 16-25 g

Habitat : Principalement rurale, l'hirondelle rustique niche à l'intérieur de bâtiments tels que des étables ou des granges, sur le long de poutres situées à hauteur d'homme. Cette espèce étant sociable, plusieurs couples peuvent se regrouper sur un site de nidification à fort potentiel.

Alimentation : Insectes volants

Reproduction : La femelle effectue généralement deux pontes de 3 à 5 oeufs blancs parsemés de tâches brunâtres.

Comment l'identifier ?

Elle a le dessus du corps bleu noir avec des reflets métalliques et le ventre blanc roussâtre. La gorge et la face sont de couleur rouge brique chez l'adulte. Une des caractéristiques de cette espèce est le prolongement de la queue par des filets, atteignant au maximum 2,8 cm chez la femelle et 3,5 cm chez le mâle.

Nom : Hirondelle de fenêtre
Delichon urbicum



Taille/envergure : 12,5 cm / 26-29 cm
Poids : 15-21 g

Habitat : Citadine et grégaire, l'hirondelle de fenêtre niche en colonie dans les villes et les villages, au niveau des encoignures de fenêtre ou sous les débordements architecturaux (gouttière, avant-toit). Elle s'installe à une hauteur très variable, pourvu qu'elle y trouve un support adapté et de quoi construire son nid, c'est-à-dire principalement de la boue et des brins d'herbe.

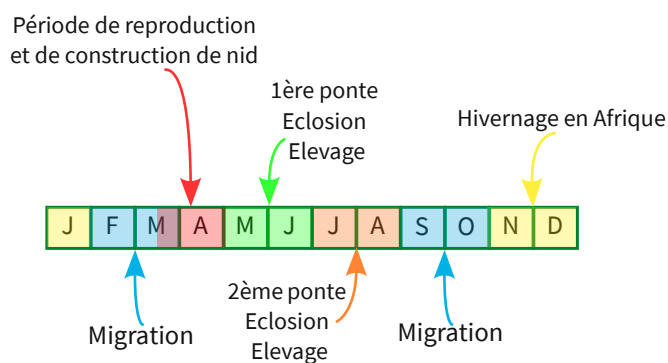
Alimentation : Insectes volants

Reproduction : La femelle effectue généralement deux pontes de 3 à 4 oeufs blancs.

Comment l'identifier ?

Elle a le dessus de son corps bleu noir à reflets métalliques alors que la base de sa queue (croupion), sa gorge et son ventre sont entièrement blancs.

Cycle de vie des hirondelles :



Nom : Hirondelle de rivage
Riparia riparia



Taille/envergure : 12 cm / 30 cm
Poids : 12 à 18 g

Habitat : L'hirondelle de rivage niche dans les berges des fleuves et rivières, mais aussi dans les carrières de sable et de granulats à proximité de plans d'eau.

Alimentation : Insectes volants

Reproduction : La femelle effectue généralement deux pontes de 4 à 5 oeufs blancs.

Comment l'identifier ?

L'hirondelle de rivage est la plus petite des hirondelles européennes. L'adulte présente un plumage brun uni sur le dessus et blanc dessous avec une bande pectorale brune. Sa queue est courte et légèrement fourchue.

À savoir

A l'échelle européenne, la population d'hirondelles de rivage est en déclin. Au niveau national, la population nicheuse est fluctuante avec cependant une diminution des effectifs voire même la disparition de l'espèce dans certains départements de France.

L'hirondelle de rivage est inscrite sur la liste des espèces à surveiller en France. Les conditions météorologiques, la rectification des cours d'eau, l'enrochement des berges et la destruction des colonies établies en période de reproduction dans les exploitations de granulats sont les principaux facteurs de raréfaction de l'espèce.

Les martinets qui sont-ils ?

Nom : Martinet noir
Apus apus



Taille/envergure : 17 cm / 45 cm
Poids : 38 à 45 g

Habitat : Le martinets noir se trouve dans les villes et dans les villages. Il niche principalement dans les anfractuosités de hauts bâtiments.

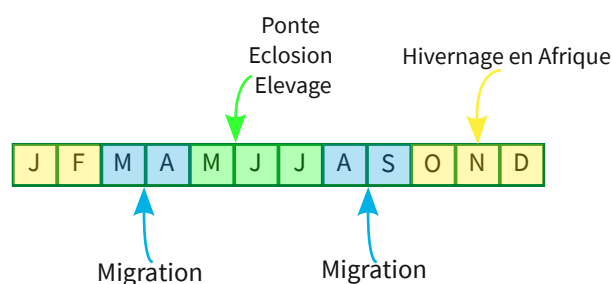
Alimentation : Insectes volants

Reproduction : La femelle effectue généralement une ponte de 2 ou 3 oeufs blancs.

Comment l'identifier ?

Bien que très proche biologiquement de l'hirondelle, le martinets noir appartient à une autre famille (les Apodidés) et ne fait pas partie du grand ordre des Passereaux. Son plumage est entièrement brun foncé, presque noir, hormis une tâche claire présente au niveau de son menton. En vol, ses longues ailes très effilées apparaissent toujours tendues en forme de faux.

Cycle de vie des martinets :



La LPO en action



Des corridors de biodiversité contre les moustiques

En 2018, la ville de Bègles (en Gironde), en partenariat avec la LPO Aquitaine, a installé une centaine de nichoirs à hirondelles et abris à chauves-souris, toutes deux grandes prédatrices de moustiques. Une aide à l'achat est prévue pour les habitants volontaires, qui pourront ainsi s'équiper d'un nichoir à prix réduit. Les proliférations de moustiques que connaît la ville devraient bientôt être un mauvais souvenir, sans avoir eu à épandre un gramme de produits phytosanitaires ! C'est une très bonne chose, ces produits étant l'une des principales causes de disparition des oiseaux en France ces trente dernières années.

Que dit la loi ?

En France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des **oiseaux protégés**. Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Pour ces oiseaux, la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des oeufs et des nids sont interdits tout comme la destruction et la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans leur milieu naturel. La perturbation intentionnelle des oiseaux notamment pendant la période de reproduction est également interdite.

Enfin la loi condamne également la détention, le transport, le colportage, la naturalisation, la vente ou l'achat ainsi que l'utilisation commerciale ou non des hirondelles et des martinets (article 3. AM 29/10/2009).

En résumé, il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et aux martinets, ainsi qu'aux nids (occupés ou non) et aux couvées.

Il arrive que...

...Des hirondelles de fenêtre provoquent quelques salissures sur les murs.

Les salissures sur les murs engendrées par les fientes peuvent déranger les particuliers : en effet, les jeunes se déplacent sur le bord du nid pour déféquer et ainsi éviter l'accumulation de fientes à l'intérieur du nid. De plus, en s'agrippant au nid pour nourrir les jeunes, les adultes laissent quelques déjections en passant.

... Des travaux mettent en danger une colonie.

Les travaux qui affectent principalement le plus les hirondelles de fenêtre sont les ravalements de façades et les réfections de toitures, surtout s'ils sont réalisés en période de reproduction (entre mars et septembre). Souvent, lors de tels travaux, les nids, considérés comme gênants, sont détruits. Pourtant les hirondelles sont des oiseaux intégralement protégés, il est donc interdit de porter atteinte aux individus comme à leur habitat.

...La sauvegarde de l'espèce soit primordiale.

Les hirondelles et martinets se nourrissent d'insectes qu'ils attrapent au vol (plancton aérien). Cependant, avec l'intensification de l'utilisation de pesticides, leur quantité de nourriture disponible diminue.

De plus, la modernisation des bâtiments et la disparition de vieilles granges réduisent les endroits où ils peuvent nicher (cavités sous les toits, trous dans la façade...).

Les nids d'hirondelles font également souvent l'objet de destructions volontaires en raison des salissures que les oisillons et adultes laissent parfois sur les murs et aux alentours du nid.

Aujourd'hui, la sauvegarde de ces oiseaux s'avère d'autant plus indispensable qu'ils connaissent un déclin alarmant en France. Entre 1989 et 2016, les effectifs de martinets noirs, d'hirondelles rustiques et de fenêtre ont respectivement chuté de près de 40 % (STOC).

Les solutions



En cas de nidification gênante



1. Limiter les salissures

La LPO propose de placer des systèmes de protection contre les salissures. On peut disposer un revêtement souple et plastifié ou une planche en bois en dessous du nid pour récupérer les fientes.

Pour éviter aux prédateurs de s'y poster et d'atteindre les poussins, placez la planche à 40-50 cm sous le nid.

Ces systèmes pourront également éviter aux jeunes de tomber éventuellement du nid au moment du nourrissage.



2. Préserver la nidification pendant des travaux

En cas de travaux sur les bâtiments fréquentés par les hirondelles, privilégiez la période de septembre à mars (en dehors de la nidification).

Si les nids ou leurs accès ne peuvent pas être conservés, des mesures permettent de compenser leur destruction comme la pose de nichoirs artificiels. En cas de destruction ou de dérangement d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées, une demande de dérogation doit, au préalable, être effectuée auprès de la DREAL de votre région ou de la DRIEE (Ile de France). Voir aussi la **fiche médiation : Travaux/Destruction de nids/Dénichage**.

La LPO en action



La Boutique LPO propose à la vente des planchettes en bois et des nichoirs artificiels destinés à cet usage, que l'on peut retrouver sur : <https://boutique.lpo.fr>



Hirondelle de fenêtre sur nichoir artificiel

Pour aider ces espèces à nicher

1. Créer des accès aux bâtiments

Pour que les hirondelles rustiques puissent nicher librement dans les bâtiments, vous pouvez favoriser leur accès par des petites ouvertures temporaires installées sur les portes ou utiliser les ouvertures déjà existantes comme les carreaux et hublots des portes de garages. Cela consiste à recréer des passages pour qu'elles puissent faire librement leurs allées et venues pour la construction des nids et le nourrissage des jeunes. La taille minimum de l'ouverture doit être de 12 x 8 cm. Attention, une fois que les hirondelles sont entrées dans le bâtiment et ont commencé un nid, il faudra prendre garde à ce que l'ouverture soit maintenue pendant toute la saison de reproduction.

2. Mettre à disposition des matériaux de construction pour leurs nids

Le nid des hirondelles est construit à partir de boue, de brins d'herbe et de paille, le tout collé avec de la salive. Cependant, ces oiseaux rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver de la boue dans des flaques à cause de l'artificialisation des sols (chemins goudronnés, gravillons, etc.). Afin de pallier ce problème, il est possible de mettre à la disposition des oiseaux des bacs à boue, régulièrement entretenus pour éviter un surplus ou un manque d'eau – la boue doit pouvoir s'assembler en boulettes à coller. De même, vous pouvez disposer un tas de foin ou de paille dans un endroit dégagé, pour faciliter la construction de leur nid.

Si vous êtes témoin d'atteintes portées à ces oiseaux

1. Informer

Dans un premier temps, vous pouvez intervenir auprès des personnes responsables en tentant de les sensibiliser à la sauvegarde des nids.

2. Avertir la LPO locale

Si ces personnes ne se montrent pas coopératives ou s'il y a urgence, vous pouvez alerter la LPO locale (www.lpo.fr/la-vie-associative/le-reseau-lpo). Il est important de leur transmettre les informations sur le nombre de nids et/ou individus, les espèces concernées, l'adresse où sont situés les nids et des photographies. La LPO prendra le relais et contactera le propriétaire pour trouver des solutions possibles et acceptables pour faciliter sa cohabitation avec la faune sauvage.

3. Des nids ont été détruits

Vous pouvez alerter le service départemental de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage www.oncfs.gouv.fr/), organisme public veillant au respect du Code de l'environnement et de la loi sur les espèces protégées. Il est important de leur transmettre les informations sur le nombre de nids et/ou d'individus accompagnées, si possible, de photographies (avant et après).

Si vous trouvez un oiseau à terre

1. Manipuler l'oiseau le moins possible

Chez les hirondelles et les martinets, un oisillon à terre n'est pas un évènement naturel de leur cycle de vie (contrairement aux rapaces nocturnes). Agissez avec précaution et sans précipitation. Si besoin, aidez-vous d'un linge pour faciliter la capture de l'oiseau. Maintenez l'oiseau dans la paume de votre main, les ailes collées au corps pour ne pas le blesser ni le stresser davantage.

2. Identifier l'individu

Comment identifier un jeune d'un adulte ?

- chez l'hirondelle, un jeune qui n'est pas encore émancipé présentera des commissures jaunâtres au niveau du bec (comme chez l'ensemble des passereaux).
- chez le martinet noir, un adulte ou un jeune en âge de voler, possèdera des ailes très longues dépassant la queue de plus de 1,5 cm.

S'il s'agit d'une jeune hirondelle qui semble en bonne santé, remplacez-la dans son nid d'origine ou dans un nid avec des jeunes de son âge. A noter qu'une erreur de nid n'est pas dramatique puisque le couple adoptif nourrira également le nouvel individu. De même, l'odorat des oiseaux est faible et contrairement aux mammifères, le fait de l'avoir touché ne perturbera pas le comportement des adultes. Attention toutefois à ne pas abîmer les nids en place.

S'il s'agit d'un martinet, les nids sont souvent inaccessibles. S'il est jeune, le mieux est de le confier à un centre de sauvegarde. S'il est adulte, le premier vol raté est assez fréquent chez les martinets. Une fois au sol, leurs pattes très courtes et leurs ailes très longues rendent impossible leur envol. Trouvez un endroit enherbé et en pente douce pour lui donner une impulsion en l'air et lui laisser une seconde chance de s'envoler. S'il retombe, le mieux est de le confier à un centre de sauvegarde. <https://www.lpo.fr/oiseaux-en-detresse/centres-de-sauvegarde>

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34



Ce document a été édité par la LPO France
Rédaction par Solène Bornier (LPO)
Relecture par Anaïs Coquet, Marjorie Poitevin, Audrey Maurin, Virginie Maillot
Anne-Laure Dugué, Michaël Arlandis, Sandrine Thibaut-Lecornu et Benoît Viseux (LPO)
Photos © C. Jourdain, N. Macaire, JP. Paul, LPO Aquitaine, F. Croset - Illustrations © C. Rousseau



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ